

À la découverte de

La Tamarinaie

Situées entre 1 600 et 1 900 mètres d'altitude, les Tamarinaies de La Réunion sont localisées sur les pentes du Piton des Neiges et du Piton de la Fournaise, notamment aux Avirons. Ce sont des forêts d'altitude, dominées par le Tamarin des Hauts (*Acacia heterophylla*), enrichies en bois de couleurs comme le Mapou à petites feuilles ou le fanjan femelle.

Le Tamarin des Hauts, une véritable force de la nature

Le Tamarin des Hauts est **un arbre endémique des Hauts**. C'est un descendant direct de l'*Acacia koa*, un grand arbre des forêts des îles d'Hawaï, à près de 18 000 kilomètres de La Réunion.

Ces deux arbres ont un ancêtre commun situé en Australie l'*Acacia melanoxylon*.

Ce sont des oiseaux marins qui ont amené les graines de l'*Acacia koa* jusqu'à La Réunion. Ce n'est pas la première fois que des scientifiques établissent que des espèces ont voyagé d'un continent à l'autre. **Mais c'est la première fois, qu'une espèce parcourt une aussi longue distance, surtout entre deux îles.**

Le Tamarin des Hauts est **une espèce pionnière** : ses graines ne germent qu'en pleine lumière. Ainsi, les ouvertures dans la forêt, provoquées en particulier par les incendies, favorisent le développement de ses graines.



Au fur et à mesure de leur croissance, les Tamarins les plus vigoureux prennent le dessus sur les plus faibles. D'une longévité de plusieurs siècles, leurs troncs peuvent alors atteindre jusqu'à deux mètres de diamètre.



Brume caractéristique de la Tamarinaie



Feuilles de Mapou

Acacia heterophylla
© Parc national de La Réunion

Fougère bleue

La Tamarinaie : une forêt d'altitude unique à l'atmosphère mystérieuse

Les Tamarinaies de La Réunion se développent dans un **environnement où le climat est particulier, à la fois frais et humide**. La douceur des températures, dont la moyenne oscille entre 10 et 18°C, et les précipitations généreuses, allant jusqu'à 4 mètres par an, contribuent au développement d'une végétation riche et luxuriante !

Le système racinaire des Tamarins est superficiel, les arbres sont facilement couchés par les cyclones. La croissance des branches, en se redressant, donne à la Tamarinaie **sa structure particulière aux troncs tortueux et enchevêtrés**.

Tamarin des Hauts



Les branches horizontales et la forte humidité de l'air favorisent le développement de plantes épiphytes. Les plantes épiphytes poussent sur d'autres plantes et non pas sur le sol. Elles utilisent leur hôte comme support sans le parasiter. La barbe de Saint-Antoine est, par exemple, un lichen épiphyte typique des Tamarinaies.

La structure tortueuse de la forêt, la présence des épiphytes et le brouillard que le climat favorise donnent aux Tamarinaies **une atmosphère unique et fabriquent un paysage forestier remarquable**.

La grande richesse de la Tamarinaie

Au fur et à mesure de son développement, la **Tamarinaie s'enrichit en nouvelles espèces**. Les graines apportées par le vent ou les oiseaux, germent à l'abri du couvert forestier offert par les Tamarins.

Calumet, Mapou à petites feuilles, Fanjan femelle, Tan rouge se mêlent aux Tamarins des Hauts. Fougère bleue et Ambaville forment, avec d'autres espèces, les strates inférieures de la Tamarinaie.



45 à 65 % des espèces végétales des Tamarinaies sont endémiques de La Réunion ou des Mascareignes. Une espèce est endémique quand elle n'existe à l'état naturel que sur un territoire précis (dans ce cas, à La Réunion ou dans l'archipel des Mascareignes).

De **nombreuses espèces animales** vivent dans ces forêts. Le Tec-tec chasse des insectes sur le sol des sous-bois tandis que le Zoizo blanc, reconnaissable à son plumage brun et gris, se délecte d'insectes et parfois de nectar. Les larves du Rhinocéros de Bourbon, un coléoptère endémique des Hauts de l'île, vivent dans le terreau sous les souches des Tamarins des Hauts.

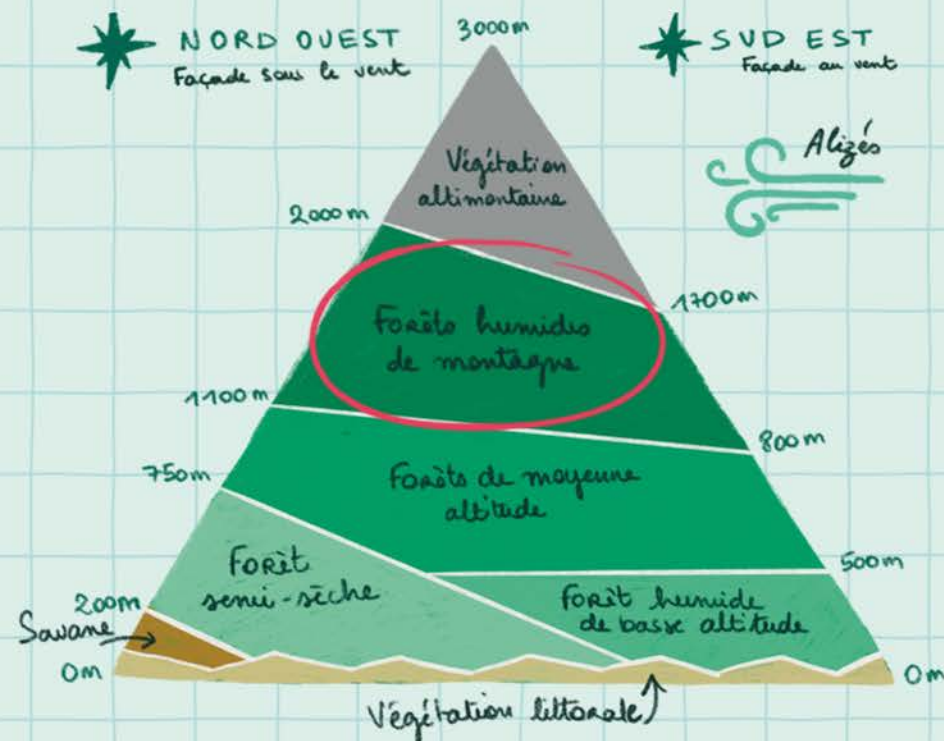


D'autres oiseaux forestiers se retrouvent dans les Tamarinaies comme le Zoizo vert, le merle péi ou le Papangue mais aussi de nombreux insectes (des phasmes, des papillons endémiques, etc).

Les milieux naturels réunionnais

Île volcanique, La Réunion s'est formée progressivement au fil des éruptions successives, des glissements de terrain d'origine tectonique et de l'érosion par les fortes pluies et les cours d'eau. Le relief marqué, les variations d'altitude, l'exposition au vent, la pluviométrie et la nature des sols organisent la répartition naturelle des étagements de végétation.

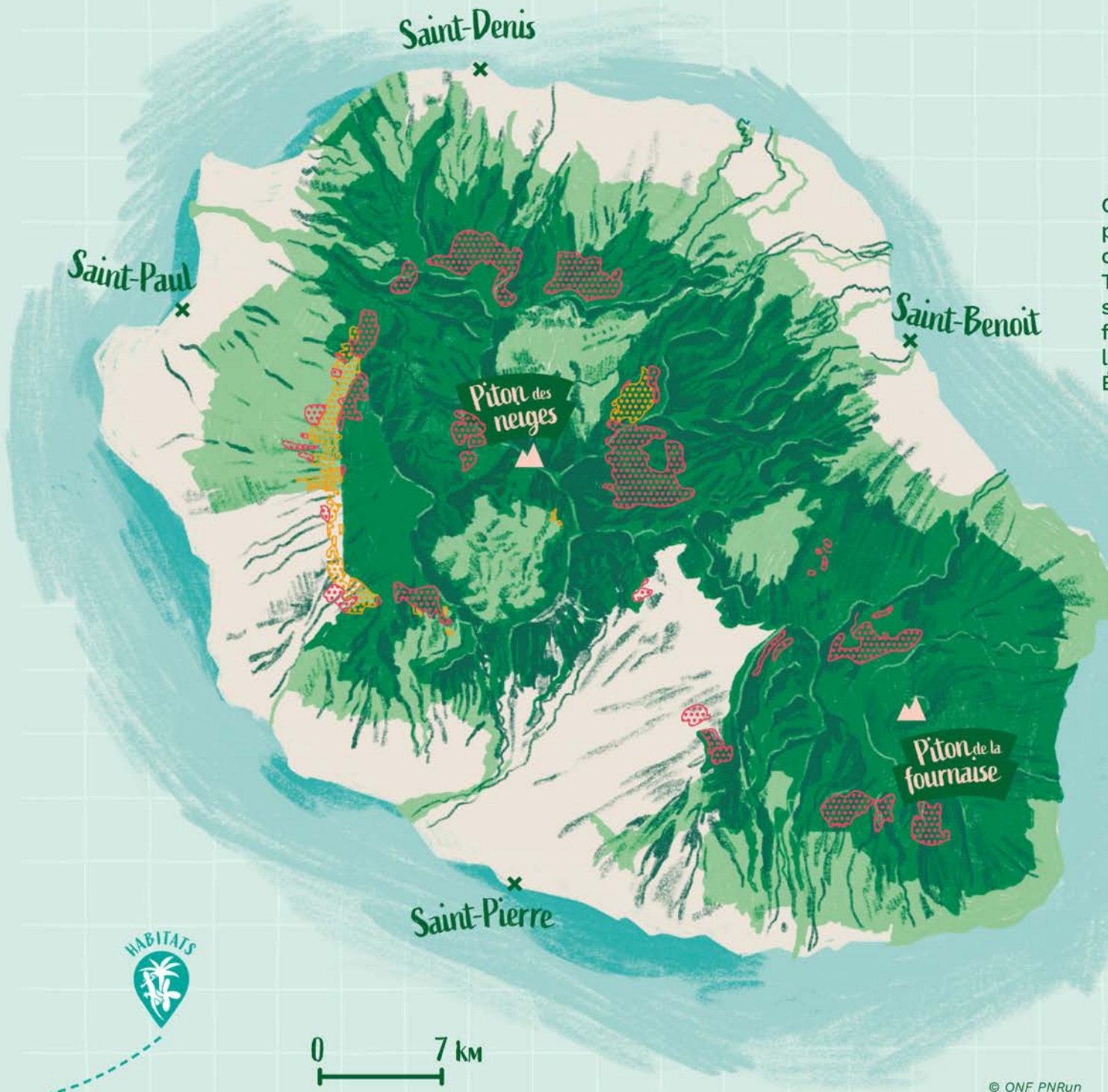
Dans les années 1980, le botaniste réunionnais Thérésien Cadet identifia **6 grands étages de milieux naturels, auxquels s'ajoute la végétation littorale**.



Ces 7 grands ensembles d'habitats naturels sont définis par leurs conditions climatiques, leur altitude et leur végétation. Les Tamarinaies constituent un habitat naturel présent dans l'étage de végétation "forêts humides de montagne".

À quel moment et à quel endroit peut-on l'observer ?

Chaussures de randonnée aux pieds, vous pourrez les observer à la Plaine des Tamarins dans le cirque de Mafate, sur la Route des Tamarins, et plus particulièrement dans les secteurs du Tévelave et du Maïdo, dans les forêts de Bébour et Bélouve ou encore dans la Plaine des Chicots en direction de la Roche Écrite.



Cœur de Parc

Zone soumise à une réglementation particulière qui encadre certaines activités pour s'assurer de leur compatibilité avec la préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager.



Aire d'adhésion

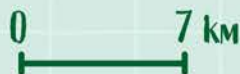
Zone constituée par les territoires en continuité géographique ou en solidarité écologique avec le cœur. Une libre adhésion à la charte du Parc national est proposée aux communes de ces territoires.



Forêts cultivées de Tamarin des Hauts



Forêts de Tamarin naturelles



Le Tamarin des Hauts, un arbre du patrimoine réunionnais

Le Tamarin des Hauts joue un rôle essentiel dans la préservation et la conservation de la biodiversité végétale et animale des forêts d'altitude réunionnaises. Traditionnellement, son bois est très prisé pour **son esthétique et sa durabilité**.



À La Réunion, le bois du Tamarin des Hauts était utilisé pour fabriquer des meubles, des planchers, et pour la construction de toitures. Ce bois était aussi transformé en charbon pour alimenter les locomotives du chemin de fer réunionnais. De 1892 à 1976, un chemin de fer long de 126 kilomètres existait à l'île de La Réunion.

Les forêts naturelles de Tamarins ont été largement exploitées par le passé : **cette exploitation intensive du bois a considérablement réduit la surface occupée par les Tamarinaies.**



Des Tamarinaies cultivées sont aujourd'hui entretenues par l'Office National des Forêts pour l'exploitation du bois (forêt de Bélouve, forêt des Hauts sous le vent).



Tamarinaie des Avirons © Rémy Ravon



Tamarinaie des Avirons © Rémy Ravon

Les menaces qui pèsent sur les Tamarinaies de La Réunion

Les incendies, naturels ou causés par l'Homme, peuvent également détruire de vastes étendues de Tamarinaies. Le Tamarin des Hauts est certes très fort pour se régénérer après un incendie et aider la nature à reprendre du terrain, mais des feux répétés peuvent empêcher sa régénération naturelle.

L'introduction d'espèces invasives végétales, comme le bringellier marron, est une menace sérieuse pour les Tamarinaies.



Une espèce invasive est une espèce introduite par l'Homme, volontairement ou non, sur un territoire où elle n'est pas naturellement présente. Elle peut se propager et devenir envahissante, c'est-à-dire se développer au détriment des espèces indigènes.

Le psylle (*Acizzia uncatoides*), petit insecte nuisible originaire d'Australie, a été observé pour la première fois sur l'île en 2010. Ce ravageur est particulièrement friand de la sève des feuilles du Tamarin des Hauts, ce qui provoque **l'affaiblissement voire le dépérissement de l'arbre**. En quelques années, ce petit insecte peut causer des dégâts considérables et bouleverser les paysages forestiers réunionnais.

Protéger le Tamarin des Hauts pour préserver un habitat naturel unique

Face à ces nombreuses menaces, des mesures ont été prises pour une gestion durable de ce patrimoine exceptionnel. Cela comprend notamment **la mise en place de programmes de reforestation, la création de plantations de Tamarins destinées à l'exploitation forestière, les programmes de recherche sur les espèces invasives végétales et animales.**

Des efforts de conservation, notamment **la lutte contre les espèces invasives et la restauration des habitats dégradés,** sont également en place pour soutenir la régénération naturelle des Tamarinaies.



Près de 100% des Tamarinaies se situent dans le Parc national de La Réunion : c'est un véritable atout en matière de protection et de gestion des habitats naturels et des espèces, grâce, notamment, à un cadre réglementaire plus strict.

Source :

Plantes natives de La Réunion, B. Nilamegame et A. Gorissen, 2024.

Ce document a été réalisé dans le cadre du projet LEADER : "Programme d'actions Sentié FAH'ÂME", marque déposée par le GAL Grand Sud.



Cette opération est co-financée par l'Union Européenne et par l'État dans le cadre du Programme de Développement Rural de La Réunion - FEADER/LEADER 2014-2020

